



1754

LE PRÉSENT REGISTRE, contenant ~~feu~~
feuilles, cotés & paraphés par premier & dernier,
par Nous LOUIS-MARIE-ROBERT MARQUELET,
Chevalier Seigneur de la Noue, Conseiller du Roy, Pré-
sident, Lieutenant Général au Bailliage & Siège Présidial
de Meaux, pour servir à enregistrer les Actes de Baptêmes,
Mariages & Sépultures de la Paroisse de ~~Collation~~
pendant l'Année mil sept cent ~~Quatorze~~ que sera
& six semaines au plus tard après l'expiration de ladite
Année, être l'un des deux Registres, signé conformément
à la Déclaration du Roy du 9 Avril 1736. & certifié vé-
ritable par le Sieur Curé de ladite Paroisse, apporté ou en-
voyé surement au Greffe dudit Bailliage, sous peine contre
ledit Sieur Curé de dix livres d'Aumône, & de saisie de son
Temporel, & contre les Marguilliers de dix livres d'Amen-
de ; le tout, suivant ladite Déclaration, & les anciennes
Ordonnances. FAIT à Meaux en NOTRE HOTEL,
le 14 Décembre mil sept cent 1754.

Le 14 Decembre mil sept cent 1754
L'an 1754 le quinzième jour de Decembre mil sept cent 1754
est né à la paroisse de Collation un enfant
de Jean Baptiste et Françoise Dufauzay
fille de Jean Baptiste et Françoise Dufauzay
et il a été baptisé le même jour par le curé
de la paroisse de Collation qui est le sieur
Marquette de la Noue

Le 1754 Lequel est jurius apre la publication des
causes de futur mariage entre Nicolas germain age de
31 ans et une George de moulard et boudou fils de Jean
germain aussi Marguerite Nicolle quatorze ans et une
dominante auz deux d'ans d'une greve, et Charlotte Monique
Vermeille age de vingt et un ans fille de Jeanne de francia
Vermeille manoueuveuse et Charlotte Béauvais greve auz deux
ans et de trois mois d'autre part, faites par dimanche et fete
d'Annonciation de l'an de la premiere utroisaine jurius dans celle
d'Eglise, apres la permission de Marie de jure au greffier de l'officialite
de Marais le dimanche 26 aout l'an mil sept cent trente et deux (l'an de la mort)
J'assuré que le curé de cette paroisse a signé en cette Eglise
le mutual consentement qu'il a donné par paroles de sa main
auz mariage celuy a signé la bénédiction ecclésiale en
presence de Michel germain greve, Jean germain
soldat ouvrier de la gare, de Françoise Jeanne Baudou
morte auz ouvres de la gare, de M. Landry adrien Sequin
qui est auz appartenances de Denis Jeanne Boquie
lesquel sont signé exemplaires lezay lezay lezay
de la gare ouvrier de la gare lequel fait de la gare se
signe lezay Pierre Béduain

Fourquet Sequin B. Nicolas Gaspard
Nicolas Baudou D. Godard
Gobert

Le 1754 le Vingt Janvier
a été baptisé Yves
Marie Angelique
Nicole quatorze ans fille de
Jean Baudou Baudou et de francia felicité la
Richelieu greve auz deux (l'an de la mort) Jean Baptiste
le Richelieu fils de pierre la Richelieu
Marie angelique Courtois fille de Jean Courtois
jurius dans la paroisse de Marinede
Declara que Jeanne Angelique Jean Baptiste le Richelieu

Gobert

Le 1754 le Vingt quatre Janvier a été en greve dans la
cathédrale de cette paroisse Léonine virgin age de deux ans
que le curé signé lequel en date de ce jour signé lezay lezay
que le curé de la gare auz deux (l'an de la mort) de l'officialite
de Marais le dimanche 26 aout l'an de la mort de l'officialite
auz deux (l'an de la mort) de la gare Virgin age de deux
ans et de trois mois de l'an de la mort de l'officialite
de Marais le dimanche 26 aout l'an de la mort de l'officialite
auz deux (l'an de la mort) de la gare Virgin age de deux
ans et de trois mois de l'an de la mort de l'officialite

Signé et signé

Durant le Greffier

Gobert

Le 1754 Lequel est jurius apre la publication
des causes de futur mariage entre Nicolas Baudou age
de vingt quatre ans, fils d'Yves le Baudou et d'Anne
Manoueuveuse et de Marguerite le Baudou greve auz
deux (l'an de la mort) de l'officialite de Marinede Dame part, et Marie germain

Sieur à grec de vingt trois ans fille, Mme de
D'auant jacques sieur d'auant Martin et de deffants
Marguerite quillet chevalier auoy de celle mme
paroisse d'autre part faites par fets et dimanches
scavus le 15 fev. l'an 1754 devant d'apres moi de jepuis
dans cette Eglise. Tu l'apremission des Maors de posé
au greffe de l'officialite de maus. vingt et six du present
Mois. Les feuchaux celebuz Lassalle Je soussigné
jeete Coré de cette paroisse ay recu en cette Eglise le matin
Confession queils ont donne par paroles de ceut audit
Mariage velus ay donne la bénédiction nuptiale en
presence de Nicolas Nantua, Dantonine Dugard condamne
a Villardon, jew, et Beaufrère de legour, et Michel Le
Carbier Le Mellieu ayant enole de legour, et Jeanne
Manouine abulardon des Charles Meignaud et sonne
Aveugle tous deux amis de legour lesquels ont leur
Signe et apres le pous que ade au mesme lequel
et Videlanant le Dugard Barber
Nicolas Nantua Jeanne
François Nantua Charles Meignaud

Gobert

3
An 1754 le 15 fev. a été baptisé par mesme
bonjour marié mesme nez Ries de legitime mariage de
françois Nicolas auel de la Bourg en son généralement chantier
de cette ville le 15 fev. l'an 1754 Michel Meignaud
Meignaud Bourg de la ville de Toulon de la paroisse de

Gobert

Voir la Masseine Marie Jeanne à Ante Grotte
de Jez, bijoutier laboureur de cette paroisse. Elle a
declaré ne sonz signé Michel Jiguard.

Gobert curé

an 1754 le sursigné par mon frère le curé de la cité
jugéme dans le Comté de cette paroisse le corps de
Jean parant décédé depuis précédent a été déposé au
cimetière fils de Nicolas parant. Monseigneur D'anne
Seville des pères ormeau empereur des échets grec
et de D'asautoy Clerc paroissial qui ont signé
parent à D'asautoy Gobert curé

an 1754 Le quatorze fevrier par mon frère le curé
acte baptisé adieu Nicolas dit Jérôme fils de Nicolas
petit maçon de Nantes. Son père Jean Gallot de
Vorin. M. enlign Claude Margand Margand taunier
d'assurance à Nantes. La Masseine Daniel Marie Marg
mais signé de M. Jérôme parant lequel a été
déposé au cimetière de Nantes lequel a été signé par
le curé de Nantes lequel a été signé par le curé de Nantes

Madeleine Mercier

Gobert curé

an 1754 le vingt six fevrier par mon frère le curé de la cité
acte baptisé dans le Comté de cette paroisse le corps
de Philippe Simon Gallot décédé depuis précédent a été
déposé au cimetière fils de Jeanne Gallot et Masseine
et de Marie Boulle boulanger auquel il a été déposé le corps
de D'asautoy Clerc paroissial qui ont signé auquel
signé par le curé de Nantes

D'asautoy

Gobert curé

an 1754 le quinze
marche dans le Comté de cette paroisse par
françois Gallot age de 20 ans mort depuis deux ou trois
ans environ déclaré par son frère François Gallot
Masseine et de Marie Bouly par lequel il a été
déposé en presence de Louis et de Charles
Vassil lequel a été signé par le curé de Nantes

Barbe Vermille

Gobert curé

an 1754 le dix sept mars acte signé devant
le curé de cette paroisse les corps de Denis Gallot
décédé à l'âge de 70 ans et de son fils de 27 ans
Jean Gallot menuisier et de sa femme Suzanne son
petite fille de cette paroisse en présence de Charles
Vassil lequel a été signé par le curé de Nantes
et enfin qui ont signé Barbe Vermille

Gobert curé

an 1754 le vingt six fevrier a été signé dans le Comté
de cette paroisse le corps de monsieur Charles Guillot
décédé à l'âge de 50 ans et un mois environ fils d'Antoine
Guillot et d'Anne et de sa femme Magdalene appelle
Langlois et morte de cette paroisse en présence de son père
et de Charles Vassil lequel a été signé par le curé de Nantes

Barbe Vermille

Gobert curé

an 1754 le vingt six fevrier acte baptisé Nicolas et Jérôme fils
de Louis nantes menuisier et de Jeanne françoise Guillot de
cette paroisse le perein Nicolas nantais Masseine la
mamee marie geneviève lequel mariage fut fait de cette même
paroisse le matin à declarer par le curé de Nantes

Claire de Massine Charles Vermille

Gobert curé

Le 1754 le trente deux en dernier mois de l'annee dans la
Cimetre de cette paroisse j'ayme faire souffrir le corps
de Mathieu age de 25 ans au moins decedé hier peler
de Nicolas Marillac charron au place Romey par force
en une demeure a Meusy lez lez au dessus de la
Marie Louise Dame de Novilly femme de Jean Gouyon
Marinier demeurant a Tullerden en presence de son frere
Dufaut cleve paroissial qui a signé

Gobet et Dusautoy

Clerc paroissial

Le 1754 le quatre avril a été ensevelie dans la Cimetre de cette
paroisse j'ayme faire souffrir le corps de
Mathurine decedé ce jour d'auant a mes environs age de
vingt cinq ans fille de Mathieu Andreu demeurant au
Chatelet du Roy Robain au Chatelet de gant demeurant
une tressante et vingt de l'age de 30 ans et de deux
mois lorsqu'e la gendre de son pere en mortuaire fille de
Jeanne Françoise Paillier de Novilly femme de Louis
Nantin Marinier demeurant a Tullerden en presence de
Francois Dufaut cleve paroissial qui a signé

Gobet et Dusautoy

Clerc paroissial

Le 1754 a l'epreuve a été ensevelie dans la Cimetre
de cette paroisse j'ayme faire souffrir, l'epreuve de
Yves Coulonges age de 25 ans trois mois peler
Dantonier Bonhomme de Cartes et Melonee Garey
les parents au moins decedé depuis quinze, en presence de
Francois Dufaut Cleve paroissial qui a signé

Dusautoy

Cleve paroissial

Gobet et

Le 1754 le septuaginta et plus dans la Cimetre
de cette paroisse j'ayme faire souffrir le corps de
Mathurine Marillier age de trente six ans decedé depuis
quarante et plus au moins tous les deux annuels en presence
de Jean, et Louis Marillier les freres Dufaut, et
Marie et Charles Vermille ont signé Comme
Témoin, les deux freres ont declare que l'auant signé

Dusautoy et Martinier Charles Vermille

Clerc paroissial

Gobet et

Le 1754 le neuf avril a été ensevelie dans la Cimetre
de la paroisse j'ayme faire souffrir le corps de Marie
amie Louise Boiget age de soixante et un ans decedé
depuis quarante et six mois et une femme de
francois Dufaut Cleve paroissial l'ancienne fille
de Simon Claude Boiget et Marguerite de Ville demeurant
au meaux et de Marie Legros les parents de Marie
en presence de Jean Dufaut qui a signé

Dusautoy

Clerc paroissial

Gobet et

Le 1754 le neuf avril a été ensevelie j'ayme faire
Yves Marquette age de 25 ans ne de jour quinze
fille de Claude Durigut fete de mattheus a Tullerden

et Dagatge de la Bequed de son pourcez Lepararie
M^r Pierre pierre decuyt Margaud Cauzette
domesane a Noy le Marais Dame Marguerite
doue sa Compagnie M^r Pierre de la Bourgogne de Montigny
luy lez son b^ez Marguerite Dauchy Pierres

Gobet curé

Lau 1754 Le Dix a uoil acte jngume dans le cimetiere
de cette paroisse par moy curé le bussique Corp es maries
reportee de l'anno precedant a pris auoir recu le sacrement
d'extremeunition age des sierz lez dous d^es Jean Biot
Jean Biot a labours a billardon en pourcez du b^et Biot
et son e Man lez Jean Biot auz labours demourant
a Billardon. Son filz et autres parentz que une epouse

Jean Biot du bouchet Biot

Lau 1754 La quatorze a uoil acte jngume dans le
cimetiere de cette paroisse par moy curé le bussique Corp
de sieur le Riche Bedeau de cette paroisse decede
suppos precedant l'apres auoir recu tous les sacrementz
age des sierz lez dous d^es Jean Biot
Lericq garcon des deys fille d^e Jean Lericq fortun
demourant a Billardon eon gendre lequelzont eaignez
Jean pierre le Riche Jean Biot le Riche
Jean le Riche

Gobet curé

Lau 1754 Le vingt un auoil acte jngume
dans le cimetiere de cette paroisse par moy curé
Cousinage le Corp de pierre Nicolas Germille
decide dujou precedant age des m^rz eut m^r
fils de Charles Germille Charles a Billardon et de
Marie Anne Cartier des pourcez auz labours
des pourcez auz labours de son p^r lez Charles Germille

Gobet curé

Lau 1754 Le vingt trois a uoil acte jngume
dans le cimetiere de cette paroisse par moy curé le bussique
Corp des Charles et Constance Dufauts decide du p^r
precedent age de l'anno precedant fete de p^r Jeanne p^r triste
francis Desautel lez gardes de la Vire et de la Marmande auz
des pourcez auz labours de son p^r lez a signez

M. PAILLOU

Lau 1754 Le vingt cinq a uoil acte jngume dans le
cimetiere de cette paroisse par moy curé le bussique Corp
de Marie Allegret Bourguignon decede dujou precedant
apres auoir recu le sacrement de l'extremeunition age
des deys d^es Jean Biot et Jean Bourguignon Charles
et Leonor carre des pourcez auz labours de son p^r
des pourcez auz labours de son p^r auz labours de son p^r
eaignez lequelzont eaignez

M. PAILLOU

Gobet curé

an 1754 Le tiers mat acte (juliane) dans le cimetière
de cette paroisse par moy (fui e l'ouï que) le corps de
Nicolas Gobault décédé dujou precedem apres auoir
reçu tous les sacrement aqel des quatre éingt et un
ans en présence de Gérard Gobault Charles Demurau
avillier de francois Dufaut le curé paroissial esquel
one signez Charles Gobault

Son fils,

Gobert curé

an 1754 Le septième mat acte (juliane) dans le cimetière
de cette paroisse par moy (fui e l'ouï que) pour Laboreau
de M. Le curé de Trullandou, le Corps de M. Francois Dubois
vivant Laboreau audit Trullandou, décédé dujou precedem
apres auoir reçu tous ces sacrement aqel des quatre éingt
Sept ans en présence de Jean francois Dubois Laboreau
avillier, et Jean francois Dubois Laboreau a montré
ces deux fils, et autres garants lesquels ont signez

Dubois Jean francois Dubois Laboreau
Alain et nicolas Guérin Charles Marie J. Lemo
Rochet Gaspard Gobert de Villy Gobert curé

an 1754 Le dixième juillet (juliane) dans le cimetière
de cette paroisse par moy (fui e l'ouï que) le corps de M. Le curé de Villy Gobert
Laboreau de M. Le curé de Trullandou, le Corps de M. Marie
Jeanne de courageux, décédé dujou precedem apres auoir reçu

le sacrement de l'excommunication aqel de Dieu le prie
aus, fille de defunte Jean Scourgeon vivant
Gobert curé a Trullandou eudes Marie Jeanne Trullandou
en mariage avec le Jean Scourgeon obusque, et
ébastion desprez signez a montrant son sceau au prie
de Marie morte Scourgeon et la femme Jean Scourgeon

Sebastien Desfayes

Gobert curé 1754 Baignier prêtre, Curé de
an 1754 Le huitième mat acte (juliane) dans le cimetière
de cette paroisse par moy (fui e l'ouï que) le corps de
Pierre Baignier curé de Trullandou eudes Marie
vivante Gobert curé des paroisses en presence de son pere
pere qui a déclaré ne faire autre signe, pere aulx et pere
Cap. François Dufaut une signez Comme remonter

1754 Pierre Philippe aulc
Précuré

Gobert curé

an 1754 Le dixième juillet (juliane) dans le cimetière
de cette paroisse par moy (fui e l'ouï que) le corps de M.
Gaston Vermelle décédé le même jour à qd de trois ans trente mois
fille de Jacques Philippe Vermelle Gaston a Trullandou eudes Marie
Gamps en mariage avec son pere lequel a signez

J. Philippe Vermelle Gobert curé

L'an 1754 le trente jum acte (siglé) dans le cimetiére
de l'éparoisse par moy (cui) soussigné, le corps de Nicolas
Nantua decédé l'enuantz son mariage d'entierement mort
fille de Louis Nantua et Marouauie ou de Jeanne françoise
Camille les deux en la présence desquels j'eus
à signer Louis nantua Jobet e^m

L'an 1754 le premier juillet après la publication des
bans de futur mariage entre Antoine Bonhomme
âgé de vingt un ans fils d'Alme de Nicolas Bonhomme
et Marouauie aubardou eide gomme ame piquillot
les deux meurtres de cette personne d'une part, et Marie
Jeanne Camille d'edering au aux fille d'Alme de
françois Carré Marouauie et des Marie marie berte
les deux meurs de la partie de ce couplez d'autre part
faites par trois demandes au curé de l'église que dans celle ci
l'eu le trenta dans cette église que dans celle ci
couprer le curé l'acte de mariage lequel est approuvé
d'après au qu'il de l'officiale de malz les fiançailles
Célébrer la ville en la paroisse de Coupry, lequel est
signé le curé de cette paroisse et acte en cette ville le
matin du jour de la sainte trinité qui est donne par paroles des
present au d' mariage de Louis ay domme la benédiction
Hospital en presence des Nicolas Bonhomme, auban
Bonhomme Gertuo aub aubardou, par de ou de
le pere, et françois Carré pere de le pere

De Carnache Carré Daigneron demeurant a la ferme
Cousin de le pere lequel est signé exceptez
le pere, lequel est le pere de le pere lequel
ont déclaré ne a laissoit signé
ANTOINE COUBOLINNE

François Garret Carnache Carré
françois Carré Lataste Michel Moreau
d'auis Bonhomme

Philippe Simon Roduit le pere signat
Jobet e^m

L'an 1754 le quatre juillet l'acte (siglé) dans
le cimetiére de l'éparoisse par moy (cui) soussigné
Le corps de caducus nicolas garancourt d'auis predeau
âge de vingt moys entiers fille de nicolas garancourt macon
aubardou et dame laville les deux en la présence
desquels lequel a signé parat Jobet e^m

L'an 1754 le cinquième juillet dans le cimetiére
de l'éparoisse par moy (cui) soussigné le corps de
françois Dognon de jean lequel est de la paroisse de Marouauie
aubardou, decédé auz quins d'auis auz rues de la
cimetière aperdu de son vivant le pere, en presence de françois
Ducrot le pere paroissial de jemeppe sur autel lequel a signé comme
témoin, Durautoy le pere usantoy Jobet e^m

Jan 1754 Lesix juillet a été jugéme dans le Comtice
de Cte paroisse par mon curé et souigne Le Corps
de Claude Durique Tonnelieu a tulbardou deude
dujouy precedent a pris auio recu l'asrement des temoins
agez de trente ans en presence de Claude Durique
aussi Tonnelieu aul Tulbardou son pere de Louis Durique
Geron de meuric et neufmois son ouellet autre parent
Lequel a est signez Du siquet de Gobert curé

Jan 1754 Lequel a est signez Et a été jugéme dans le Comtice
de Cte paroisse par mon curé et souigne, en l'auant
Lequel a est ordene a la maison acance d'apres de mort
et Lequel en faveur est filleule Charles Beron Lirivier
et de Marie Françoise Marguerite pere et mere en
presence de son pere que a signé auus nom
Charles Beron de Gobert curé

Jan 1754 Lorsmème juillet a été jugéme dans
le Comtice de Cte paroisse par mon curé et souigne
Le Corps de Marguerite agez deude dujouy precedent
agez de quatorze mois environ fille et feu Claude Durique
Tonnelieu a tulbardou et d'apres Lequel des pere
et mere en presence de Claude Durique aussi Tonnelieu
aut Tulbardou son grand pere que a signé auus nom
Du siquet de Gobert curé

145
Ae

Lequel par Register fait le 1^{er} juillet 1754 au chasteau de la
fayette par mon curé et souigne Le Corps de Marguerite Gobert
femme de Jean Chalopin, Coiffier de la Roy, Soubrier en Lendem Gouraud
au Tulbardou en presence de Louis Durique et de septem
enfants a laudre la date de l'asrement Lequel asrement a été fait
dujouy de Tulbardou
par mon curé et souigne au chasteau de la fayette
Lequel asrement fait au chasteau de la fayette par mon curé et souigne.

Jan 1754 Le 1^{er} septembre a été jugéme dans le Comtice
de Cte paroisse par mon curé et souigne, Le Corps de madame
Helene et Maurice dieud dujouy precedent agez de neuf mois
et deuz, fille de Jean Maurice manouere de Jeanne
Helene papiolle en presence de son pere en presence de son pere
Lequel a est declare mort auus signez Du siquet de Gobert curé

Jan 1754 Le dixme de septembre a été jugéme
dans le Comtice de Cte paroisse par mon curé
et souigne, Le Corps de madame Jeanne Jordan devenue
d'auant Chalopin vivant manouere de meuric
a tulbardou, decedé dujouy precedent a pris auio
recu l'asrement agez de cinquante six an
en presence de Jean Beron, françois et entière Le
Chalopin les enfants de son pere que a signé auus nom
Jean pere Chalopin
Moton le Ch. ala François Chalopin
Moton le Ch. ala Jean Gobert curé

Jan 17 16 L'ayant trois & septembre apres la publication
des Bons de fatoz mariage entre Jean baptiste le Richez
age des vingt Cing ans et Marguerite de Bullardon
fille de Maistre de Desfontaines le Richez auvillain le Richez
et d'auant paroisse de Dagnes le monome le pere au nom
d'auant part et mariee a tel que le Richez age des vingt
deux ans fille minime de Jean Cartois jardiner et de
Jeanne femme de Meignot le pere au nom de celle meignot
paroisse d'auant part faites par trois dimanches le Richez
Le preste fait ce qu'il a de present Mois Septembre
dans cette Eglise du L'ayant permission de mariage de pose
au greffe de l'officialitez de maire les fiancailles
celebraz la ville Je soussignez preste curé de cette paroisse
et auu le mutual consentement qu'ils ont donne nos
paroles de present auel mariage eelue ar donne l'assention
Nuptiale en presence de Jean pere le Richez Marguerite
de Bullardon auessy de Jean Cartois le Richez a Bullardon
fille et beaufiere de l'auant et Jean Cartois pere de l'auant
et Jean Cartois frere de l'auant et autres pere de l'auant
Sieur excepte le Richez qui a declare au Richez que
Jean baptiste le Richez Jean pere le Richez
Jean henriet et Q e Dugard
pere auant

Pierre Certe

Gobert curé

Jan 17 16 le Vingt Cinq Septembre apres
la publication des Bons de fatoz mariage entre
d'auant paroisse de l'auant le Richez et marie
Jeanne de l'auant et auu le parrain M.
Pere Mong la Mareme Marthe Anne Rodier
le parrain de la paroisse de l'auant la
Mareme de cette paroisse auu le Richez
et auu le Richez auu Sieur Mong
et Marie auu Rodier Gobert curé

Jan 17 16 Le vingt octobre apres la publication des
Bons de fatoz mariage entre Francois Denis quinze
age de vingt et un ans et Marguerite de Bullardon
fille de Jeanne de l'auant le Richez et auu
curé de l'auant part faites par trois dimanches le Richez
Le Richez quinze et vingt deux sieu mois de septembre
dans cette Eglise du L'ayant permission de mariage de pose
au greffe de l'officialitez de maire L'ayant fait sumer
dimois le Richez fiancailles celebraz la samedies
Je soussignez preste curé de cette paroisse auu

en cette Eglise le 26 Novembre 1756
Contentement qu'il a été
Donné par le curé de ce paroisse audit Mariage en l'absence
et donne la bénédiction Nuptiale en presence de françois
Gallet manouevre, aubardou, et sonne Maude
jardinier demeurant à annet, oultre en Gouyse
de Leygoux, de françois du Boucet, de jure
Mignot Gardien demeurant à Guilly, pere de
Beaufeuille de Leygoux ou autres parents lesquels
ne signez excepté Leygoux qui a déclaré ne
savoir signe, françois Denis le 27 Novembre

S. P. Simon e Marechal
dechouche, Marechal des Daboultz
Mignot Matasse, bijot
Janetienne mossor, Bijouterie

Gobert, curé, Imbault
Le 1756 le quatre octobre a été baptisé par
moi curé Souffrigeant françois charlotte
neveu de la paroisse de l'Isle au lac fille de M.
Martin Charles françois jacques nicolas
boeque receveur de la poste au pigneron de
trilouvre en de France et nicole mousine le
fils de neveu de cette paroisse le Perrin
et de l'Isle au lac jacques sequin guiffier au
village de l'Isle au lac et marenne d'ance françois
charlotte charlante épouse de M. Charles
jacques sequin vénérable et parlementier lesquels
ont signé le 27 Octobre 1756

Signé le 27 Octobre 1756
Gobert, curé

Le 7.10. Le quatre octobre par mon curé le samedi
jusqu'à dans le jardin de la paroisse, le corps des Louis
Jérôme Victor deudre le minet, pere de marie geneviève gaffillot
femme de Jean vermeille d'auvergne a été enterré le septembre
filles de M. Jean pere de Louis jardinier bourgeois et de Jeanne
Jaillat des grives mere de mourant ayant été sainte Marie
alabante bonne vierge sainte Marguerite, en presence de
jean baptiste françois d'auvergne paroissial lequel a signé,

Guillot, Gobert

Le 1756 le septembre a été baptisé par
moi curé Souffrigeant jean baptiste somar fils
de jean baptiste valle chanson et de marguerite la
fille de cette paroisse le sixième enfant né de dies le
Barreau, et sonne charpentier fils de defft. somar
charpentier maire de la paroisse et de la ville de l'Isle au lac
de cette paroisse la matrone marie angelique
valle fille de louis valle pere charpon et de
Marie charlotte veron de cette paroisse lequel a signé
Signature charpon charpentier marie angelique M. 1756

Gobert, curé

Le 1756 le vingt deuxme a été baptisé
par mon curé Souffrigeant françois valle fils de
l'ancien pere charpon et de marie jeanne grande de
la paroisse pere charpon et de marie jeanne grande de
la paroisse le pere charpon françois fleurot fils
de defft. françois fleurot la matrone marie
elisabeth courtois fille de jean courtois tenu
de l'Isle au lac de cette paroisse la matrone de l'Isle au
lac françois fleurot Gobert, curé

468
22

Jan 1754 Le quatrième deembre par monsieur Gire
Sousigne à la paroisse dans le Comté d'ell
Celle paroisse le corps de Denis Conjourde
Labourde décédé du jour précédent ayans annio reçu
Pour les vêtemens d'ayez de vingt neuf francs
en presence de Michel et Marie Conjourde au
vieux Trilbardou son beau père de Jeanne
Ferand Manourie aud Trilbardou son oncle
Lesquels ont signé 

Estame Tercier
Moutié Conjourde 

Jan 1754 Le Cing Decembre a été baptisé
par monsieur Gire sousigne Louis Joseph fils
de Estame philippe Seguin baquier et de
Eléonore Rizard de cette paroisse le bergerin
M. philippe Simon Rodier le boulanger
de cette paroisse et Dame Louise Bourne
épouse de M. Jean François Léonard dela
paroisse de Lescar lesquels ont signé


B. Rodier B. Louis Thomas
Gimellet 